



MANQUE D'EAU



# ALERTE RENFORCÉE SÉCHERESSE

Les niveaux observés des cours d'eau ont atteint la cote d'alerte renforcée dans la région, et compte tenu des prévisions météorologiques, le secteur est classé en **alerte renforcée sécheresse**.

D'importantes **mesures de restriction** sont mises en place à destination des utilisateurs et usagers de l'eau, **notamment pour les particuliers** :



LAVAGE DES VÉHICULES  
Autorisé en station  
(sauf portiques sans recyclage)



ARROSAGE DES POTAGERS  
ET PLANTATIONS  
Autorisé de 18h à 10h\*



ARROSAGE DES PELOUSES  
Interdit\*\*



REMPLISSAGE - MISE À NIVEAU  
DES PISCINES ET BASSINS  
Interdit



LAVAGE DES TERRASSES  
ET FAÇADES  
Interdit

\* depuis une réserve pluviale. Sinon, l'autorisation court de 20h à 8h  
\*\* sauf depuis une réserve pluviale (arrosage autorisé de 20h à 8h)

Des mesures applicables aux différents autres usages sont consultables dans l'arrêté préfectoral disponible à l'accueil, en mairie et sur le site internet des services de l'État dans l'Orne.

## QUATRE NIVEAUX DE SÉCHERESSE



Vigilance sécheresse



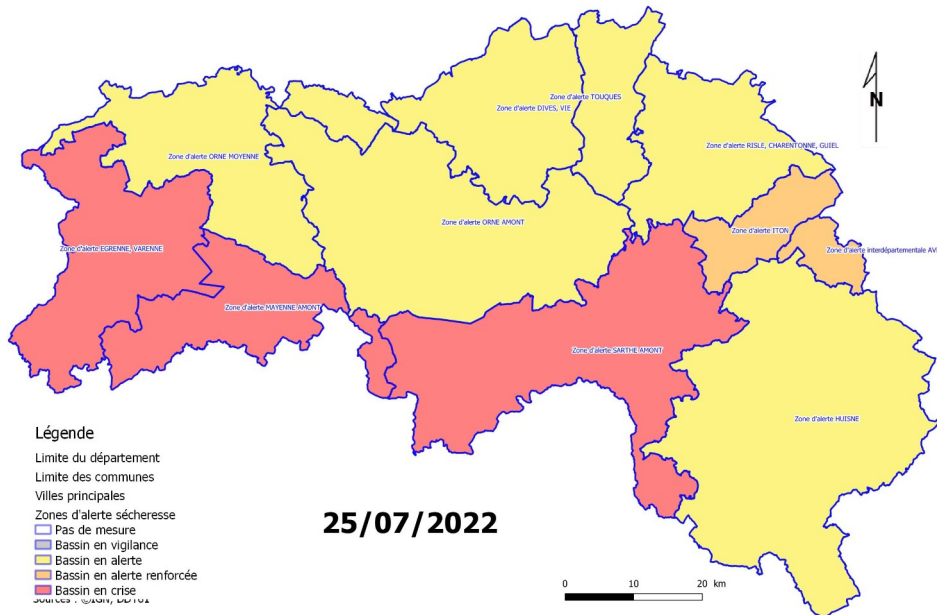
Alerte sécheresse



Alerte renforcée sécheresse



Crise sécheresse



25/07/2022

Pour suivre l'actualité relative à la sécheresse dans votre secteur, consultez le site internet des services de l'État dans l'Orne ([www.orne.gouv.fr](http://www.orne.gouv.fr)) ou flashez ce code QR

